Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212903017-20260303-20260008-DE

Mairie de
TREZILIDE 29440

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 10
Présents : 07
Votants : 07

L'an deux mille vingt six
Le 3 mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves-Marie GILET, Maire.

Date de convocation : 20 février 2026

Etaient présents :

MM. Eric BERTHEVAS, Sylviane BLOUET, Almeno MARTINS, Karine LE ROUX, Loïc GRALL, Nathalie TREVIEN

Absente : Madame Lydie CARIOU
Absentes excusées : Agnès CARVAL, Stéphanie FRANCHETEAU

Monsieur Alméno MARTINS a été élu secrétaire.

OBJET

Convention Familles Rurales

Monsieur Le Maire, présente le renouvellement de la convention entre les communes de Trézilidé, Plouzévédé Saint-Vougay et Tréflaouénan et l'association Familles Rurales. Cette convention est valable du 1er janvier 2026 pour une durée de 3 ans et encadre le fonctionnement de l'association (rôles, missions, obligations, modalités financières…).

L'ensemble du conseil municipal de Trézildié est favorable à cette convention et autorise Monsieur Le Maire à la signer.

Le Maire

MAIRIE DE TREZILIDE 29 (Finistère)

Yves-Marie GILET